

DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
D'AVIGNON

EPIC  
Pays des Sorgues  
Monts de Vaucluse

EB / XF / FQP / VBG

N° 24-07

Nombre de Délégués  
en exercice ..... 21

Nombre de Délégués  
présents ..... 12

Nombre de Délégués  
votants ..... 12

EXTRAIT DU REGISTRE  
des

DELIBERATIONS  
DE L'EPIC Tourisme Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à dix heures et trente minutes, l'EPIC s'est réuni à la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Eric Bruxelles.

**PRÉSENTS** : Mesdames et Messieurs, BRUXELLE, CANDAU, CHAMBARLHAC, DE ALMEIDA, EGOYAN, FERMANIAN, GRYNKORN, HEDIARD, LEGARS-LAVAURE, MATHIEU, MERIGAUD, PHILIP.

**ABSENTS EXCUSES** : Mesdames et Messieurs, AIMADIEU, BAYON DE NOYER, CANILLAS, CHABAUD-GEVA, CLEMENT, FERREIRA DA SILVA, GIRARD, GONZALVEZ, JOLY.

**ABSENTS DONNANT POUVOIR :**

**Objet : EPIC Tourisme Pays des Sorgues Monts de Vaucluse – Affectation des résultats d'exploitation 2023**

Le Comité Directeur, réuni sous la présidence de Monsieur Eric Bruxelles,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023, ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023

Après avoir voté le compte administratif,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>POUR MEMOIRE - AFFECTATION 2022</b>	<b>EUROS</b>
<b>Excédent antérieur reporté (Compte 002)</b> (a)	508 295,42 €
<b>Excédent de fonctionnement capitalisé (Compte 1068)</b>	6 916,70 €
<b>RESULTAT 2023</b>	
<b>A – FONCTIONNEMENT</b>	
RESULTAT DE L'EXERCICE : (b)	-447 308,10 €
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT AU 31/12/2023 (a+b)</b>	60 987,32 €
<b>B - INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)</b> )	
RESULTAT DE CLOTURE :	16 584,26 €
<b>AFFECTATION DU RESULTAT 2023</b>	
Affecté comme suit :	
○ À l'exécution du virement à la section d'investissement - Capitalisation des excédents de fonctionnement - (compte 1068)	0,00 €
○ Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau) (compte 002)	60 987,32 €

**LE COMITE DIRECTEUR**  
**APRES EN AVOIR DELIBERE,**  
**A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

- ACCEPTE l'affectation des résultats 2023 telle qu'exposée ci-dessus.

Le Président de l'EPIC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse certifie le caractère exécutoire de la présente décision.  
Acte publié le : 08/04/2024

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations,

Le Président,

Eric BRUXELLE

